

Madame la Juge en chef du Québec,  
Mesdames et Messieurs les juges,  
Monsieur le représentant de la Ministre de la justice du Canada,  
Madame la Ministre de la Justice et Procureure générale du Québec,  
Distingués invités et chers amis,

## **L'Introduction**

- Mes premiers mots vont à Madame la Juge en chef du Québec, Nicole Duval-Hesler. Je vous remercie chère collègue pour l'accueil chaleureux et senti que vous m'avez réservé à mon arrivée à la Cour d'appel.
- Je suis également honoré de la présence de la Ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Me Stéphanie Vallée, que je salue cordialement.

## **La Cour supérieure**

- Il y a un peu plus de deux ans, dans cette même salle, je m'adressais à plusieurs d'entre vous à la suite de ma nomination comme juge à la Cour supérieure du Québec.
- Après trente années consacrées à la pratique du droit, j'abordais avec humilité cette nouvelle étape de ma vie professionnelle.

- Je dis « avec humilité » parce que je ne connaissais rien à l'art de juger et que je m'apprêtais à faire incursion dans des domaines du droit qui ne m'étaient pas nécessairement familiers.
- Issu du monde du droit de l'emploi et du travail, je me souviens très bien de ma première rencontre avec mon juge en chef associé, Robert Pidgeon qui, avec sa voix de stentor, m'avait déclaré : « Jocelyn, tu ne feras pas de droit du travail pendant les deux premières années! ». Je savais dès lors à quoi m'attendre!
- À la vérité, je me sentais grandement privilégié, car croyez-moi, il n'y a pas de plus grande satisfaction sur les plans intellectuel et humain que d'apprendre de nouvelles choses à l'âge de 55 ans.
- J'ai par exemple pris conscience très rapidement de la réalité vécue par les personnes qui, en droit de la famille, t'autorisent à entrer dans leur maison pour y partager les choses les plus intimes de leur vie.
- Écoute attentive, empathie, respect et courtoisie : c'étaient les conseils bien avisés, exprimés par mon collègue Jacques Dufresne, que j'ai tenté de mettre en pratique à toutes les occasions. Sans oublier celui de Me Stéphanie Thibault : d'accueillir les justiciables avec le sourire.

- Pour me frayer un chemin sur cette nouvelle route, j'ai bénéficié du soutien indéfectible de tous mes collègues de la Cour supérieure du district de Québec. Ils m'ont ménagé un accueil extraordinaire et ont magnanimement répondu à toutes mes questions, les plus élémentaires comme les plus épineuses. Je leur en suis excessivement reconnaissant.
- Je me suis toujours fait un devoir de respecter au plus haut point les membres du personnel et ils me l'ont toujours bien rendu, avec amabilité et compétence. Je désire également témoigner ma gratitude à mon adjointe à la Cour supérieure, Catherine Bilodeau, pour sa vivacité d'esprit, sa maîtrise affinée du français et son extrême gentillesse.
- À mon arrivée à la Cour supérieure, j'ai retrouvé mes deux anciens associés de chez Norton Rose Fulbright, les honorables Marc Paradis et Daniel Dumais.
- J'étais en pays de connaissance avec Marc, un juriste exceptionnel et, il faut bien le dire, j'étais son meilleur public pour rire de ses blagues... de la plus drôle à la moins drôle.
- Daniel, dont j'étais le filleul, n'a jamais été avare de ses conseils, notamment en matière de gestion d'instance, champ de connaissances dans lequel il est une figure dominante.

- J'ouvre ici une parenthèse. À ma cérémonie de présentation à la Cour supérieure, ce dernier avait publiquement excusé l'absence de Milo et Voltaire, membres de l'escouade canine des Cordeau-Rancourt. Il a exigé de moi aujourd'hui que je souligne de nouveau leur absence motivée, à cette cérémonie de présentation de la Cour d'appel. Voilà qui est fait. Fermeture de la parenthèse.
  
- Il est de ces personnes qui s'activent dans l'ombre et dont le travail est d'une facture soignée et irréprochable. Je pense ici à une Louperivoise, en charge de la direction de la recherche à la Cour supérieure : Me Véronique Boucher. L'ubiquité juridique n'existe pas, mais Véronique s'y en approche. Elle connaît tout sur tous les sujets et explique les problèmes les plus complexes avec une déconcertante facilité. Ses vastes connaissances m'ont été d'une très précieuse utilité.
  
- Nous sommes tous appelés à rendre des jugements qui peuvent occuper une plus grande place dans l'espace public et je n'ai pas échappé à ce cours des choses. Dans ces moments, projet de jugement en mains, je cognais à la porte du bureau de Bernard Godbout. Tel un phénix, il lisait et relisait mon projet à voix haute, corrigeait tel mot, détectait les coquilles, reprenait une phrase jugée sibylline, me disait : « Jocelyn, qu'est-ce que tu veux dire? », « Pourquoi ne pas le dire de cette façon? », tout cela dans un seul dessein : les personnes qui lisent mon jugement doivent le comprendre aisément.

- Je ne connaissais pas personnellement le juge en chef associé Robert Pidgeon avant d'être nommé à la Cour supérieure. Il y a sur cette terre des hommes bons et justes. Monsieur Pidgeon est sans conteste un homme bon et juste. Il est un leader inspirant pour chacun de ses juges et pour l'ensemble de la magistrature. Dans la quête incessante « de l'accès à la justice », le juge Pidgeon allie le geste à la parole. Il multiplie les initiatives pour permettre à chaque justiciable, sans égard aux moyens dont il dispose, d'avoir accès aux ressources judiciaires. Il sait qu'il en va de l'efficacité et de la force de notre système juridique. Je suis fortuné d'avoir côtoyé une si noble personne dans ma vie professionnelle.

### **La Cour d'appel du Québec**

- J'ai joint la Cour d'appel le 23 juin 2017.
- Mon collègue Simon Ruel a été nommé la même journée que moi et j'en suis fort heureux. Simon est un spécialiste notoire du droit public, ayant notamment agi comme avocat dans plusieurs commissions d'enquête. Ses vastes connaissances en la matière font de lui un conférencier recherché partout au Canada.
- Adepte du ski alpin, il s'entraîne à longueur d'année en suivant un programme inspiré de la championne olympique Lindsey Vonn. Des sources sûres me disent qu'il skie avec beaucoup de témérité. Sa témérité est telle qu'on doit parfois lui assigner un gardien pour éviter qu'il ne s'égare dans les sentiers. C'est du

reste le rôle qu'a dû jouer récemment l'honorable Louis Dionne au cours d'une expédition de ski à Whistler. J'y vais ici d'une remarque strictement personnelle et je suis convaincu que Simon abondera dans le même sens que moi. « Si j'avais à m'égarer dans un sentier de ski, je préférerais être secouru par Lindsey Vonn que par le juge Dionne ».

- J'ai reçu un formidable accueil de la part du personnel et de tous les juges, avec en première ligne, ceux de la division d'appel de Québec. Tous et toutes sans exception ont été prodigues de leurs conseils et encouragements. Je suis privilégié d'intégrer les rangs du plus haut Tribunal du Québec. Honnêtement, j'ai toujours été impressionné, et le suis davantage aujourd'hui, par le parcours professionnel exceptionnel des 31 juges qui la composent.
- Le rôle de la Cour d'appel est principalement d'examiner les jugements de première instance et de s'assurer de la primauté du droit. Les jugements prononcés acquièrent, pour la très vaste majorité d'entre eux, un caractère final et définitif. À ce titre, la Cour arrête le droit et exerce une fonction d'uniformisation des règles juridiques prévalant dans notre société.
- Nous sommes appelés à résoudre des questions juridiques complexes et le faisons dans un environnement empreint de collégialité. Je n'ai pas une vaste expérience de la collégialité, mais je sais qu'elle s'exerce à l'aune du respect de notre

indépendance judiciaire, du partage avec civilité de nos opinions et de la sagesse de se nourrir de celle d'autrui. Sur une note un peu plus légère, la collégialité se manifeste également lors de nos rencontres matinales quotidiennes qui sont, la plupart du temps, l'occasion de rire abondamment autour de victuailles d'appoint.

- À la Cour d'appel, nous sommes appelés à trancher un contingent appréciable de litiges en droit criminel. Je le dis candidement : mon expérience en cette matière était plutôt famélique et ceux qui étaient ici il y a deux ans se souviennent peut-être de l'histoire de notre examen de droit criminel à l'école du Barreau, Louise et moi. Notre fille Élizabeth décide de voir le jour le 18 avril 1985, soit douze jours avant l'examen de droit criminel et pénal. Je ne peux faire valoir d'empêchement dirimant pour écrire l'examen, mais Louise oui. Elle décide néanmoins de passer l'examen et... obtient un meilleur résultat que moi.
- J'ai tenté au fil des ans de trouver une pléthore de raisons pour expliquer la situation. Le choc de la naissance, une accumulation de fatigue, une grippe d'homme, une mauvaise condition physique, nommez-les, je les ai toutes vainement essayées.
- Il y en a une que je n'ai jamais évoquée : la faute de notre professeur de droit criminel.

- Et remarquez que je serais dans une très fâcheuse posture aujourd'hui de mettre la faute sur mon professeur, et ce, pour deux motifs.
- Le premier est lié au fait que nous avons un excellent professeur. Un praticien chevronné, un fin connaisseur de la matière, un pédagogue hors pair, une personne extrêmement gentille, dotée d'un sens de l'humour raffiné et intelligent.
- Le deuxième motif, c'est que le professeur en question est actuellement... mon parrain à la Cour d'appel, l'honorable Claude C. Gagnon. Claude, je vous le confirme, est un juge chevronné, un fin connaisseur de tous les domaines du droit, un pédagogue hors pair, gentil et drôle. Je suis donc très chanceux de pouvoir compter sur sa vaste expertise.
- J'ai le plaisir de remplacer l'honorable Étienne Parent, un juge animé du désir de mettre au premier plan l'intérêt du justiciable. Pour avoir régulièrement lu les jugements et motifs rédigés par le juge Parent, je peux avec certitude attester qu'ils sont impeccablement rédigés et qu'ils analysent le droit avec acuité et finesse.
- Je suis épaulé dans mon travail par une recherchiste de très haut calibre, Me Maude Cloutier. Sa tâche consiste essentiellement à analyser en profondeur les dossiers que nous sommes appelés à juger, à discuter de leurs enjeux et à nous favoriser d'une



opinion juridique. Maude et moi avons été assermentés la même journée : elle comme avocate et moi comme juge à la Cour d'appel. Je suis épaté par la qualité des analyses de Maude et je vais vous faire une confession : elle est, de loin, meilleure que je ne l'étais, lorsque j'ai été admis au Barreau.

- Ma tâche est également facilitée par la remarquable contribution de mon adjointe Paule Gagné. À mon arrivée à la Cour, tous les juges se sont tôt faits de me souligner que j'étais entre bonnes mains avec Paule, une adjointe attentionnée, expérimentée et efficace. J'ai récemment découvert que nous partageons une ferveur commune pour le groupe heavy metal Metallica. Et je vous mets au défi de trouver à la Cour d'appel du Québec un duo « adjointe-juge », qui partage inconditionnellement sa passion pour Metallica.
- J'ai œuvré au cabinet Ogilvy Renault, devenu Norton Rose Fulbright, pendant 28 années. Cet extraordinaire bureau a façonné ma vie d'avocat et a fait de moi une meilleure personne. Il n'est donc pas étonnant de constater que la Cour d'appel compte actuellement dans ses rangs quatre juges issus de ce remarquable cabinet.
- La Cour accueillait le 17 août 2017 Claudine Roy, que j'ai connue au bureau de Montréal alors qu'elle dirigeait de main de maître le service de recherche du groupe de litiges et de droit administratif. Claudine est une juge d'expérience, éminemment

respectée, très sensible aux préoccupations des justiciables et avec qui j'aurai le plaisir de siéger très prochainement.

- Je connais Manon Savard depuis près de 30 ans. Nous travaillions dans le « département » du droit « ouvrier » d'Ogilvy Renault. Avocate exceptionnelle, Manon préparait de façon impeccable tous ses dossiers. Elle usait de créativité, d'originalité et de stratégie dans l'approche des mandats que les clients lui confiaient. Ses clients l'aimaient. Et, au prétoire, même si on disait des avocats en droit du travail qu'ils plaidaient assis dans des hôtels, elle était redoutablement efficace. Avant d'accéder à la magistrature, elle occupait depuis plusieurs années des postes de leadership au sein du cabinet, signature du respect que tous les associés lui vouaient.
- Cette détermination et cette rigueur l'ont suivie à la magistrature et, sans jamais lui avoir dit, elle m'a servi de guide au fil des années. Quelque 8 ans après son départ du cabinet, je me réjouis de la retrouver à la Cour d'appel et de travailler en sa compagnie.
- L'éternel maskoutain Jacques Dufresne est le doyen Ogilvien à faire sa marque à la Cour d'appel. « Sagesse » est le mot qui me vient à l'esprit pour décrire mon ami Jacques. Il écoute avec attention, soupèse les propos, réfléchit posément et décide avec le calme d'un olympien. Cette sagesse se reflète également dans son écriture, mesurée et toujours « ad rem ».

- Jacques et moi avons été initiés en même temps aux joies et vicissitudes du golf à Saint-Hyacinthe. Nous foulions, tous les samedis, dès potron-minet, les allées du Club de golf La Providence. Lorsque j'ai été nommé en juin dernier, le meilleur golfeur de la Cour d'appel, notre collègue Guy Gagnon, m'a dit : « Jocelyn, tu vas voir, tu vas t'améliorer dans tout à la Cour d'appel...sauf pour ton golf ». Je ne sais pas pour toi Jacques, mais je peux confirmer que depuis le 23 juin 2017, mon golf...ne s'est pas amélioré.

## **Ma famille**

- La plus grande satisfaction que j'éprouve ce soir est de pouvoir compter sur la présence de mes parents qui sont tous les deux en pleine santé. Ma mère a 80 ans. Elle fait 45 minutes de tapis roulant par jour. Mon père, ça se voit à l'œil nu,... ne fait pas de tapis roulant. Il lui sert plutôt d'entraîneur et tient habilement le chronomètre, bien qu'il enfourche régulièrement son vélo électrique pour arpenter notre magnifique Ville et nous communiquer ses observations sur Facebook.
- Mariés depuis près de 60 ans, ils ont élevé une famille de 6 enfants, dont je suis l'aîné. Mon père était chauffeur d'autobus; il travaillait sans relâche, ne refusait jamais de faire des heures supplémentaires, qu'il appelait de « l'extra ».

- Ma mère était avec nous à la maison et, avec six enfants, je peux vous dire qu'elle était toujours en « extra ».
- Mes parents nous ont inculqué des valeurs simples telles que le travail bien fait, l'honnêteté et le respect. Mes frères Guy et Gilles, mes sœurs Guylaine, Marjorie et Julie, dont c'est l'anniversaire de naissance aujourd'hui, avons été élevés dans la bienveillance de ces valeurs.
- Mes parents ont toujours pensé à nous avant de penser à eux. Leur altruisme et leur renoncement méritent que je leur redise devant public qu'ils sont pour toujours mes héros.
- J'ai grandi à Duberger, dans le même patelin que mon ami l'honorable Michel Beaupré.
- J'ai fréquenté les écoles publiques de mon quartier, l'école primaire Jean XXIII et l'école secondaire La Camaradière, puis le Cégep Garneau et l'Université Laval.
- C'est à ce dernier endroit que j'ai fait la plus belle rencontre de ma vie. Dès ma première journée universitaire, j'ai été jumelé dans une activité d'initiation, à une jolie maskoutaine, Louise Cordeau, avec qui je suis marié depuis plus de 35 ans.
- Je dois en quelque sorte cette union à mon beau-père Fabien. Ce dernier avait un appartement à Québec puisqu'il siégeait à

- l'Assemblée nationale du Québec en sa qualité de député de Saint-Hyacinthe. Louise avait le choix entre Montréal et Québec et elle a choisi d'accompagner son père à Québec plutôt que d'étudier dans la grande ville.
- Mon beau-père, qui nous a quittés il y a 10 ans presque jour pour jour, aurait été comblé d'assister à cette cérémonie, j'en suis certain. Qu'à cela ne tienne, il est dignement représenté ce soir par la doyenne de l'assistance, ma belle-mère Yvette, 92 ans, et qui, branchée 24 heures sur 24 sur le réseau LCN, peut vous livrer sur demande les dernières nouvelles de l'actualité internationale, nationale et locale.
  - Après avoir pratiqué le droit pendant une dizaine d'années avec son frère Guy, Louise occupe depuis 25 ans des postes de dirigeante dans de grandes organisations. Elle est une leader inspirante qui ne cesse de m'éblouir par son intégrité, sa ténacité, sa persévérance et sa capacité de rallier les personnes autour de ses projets. Elle est une mentor extrêmement appréciée auprès de jeunes femmes œuvrant dans le milieu des affaires.
  - Louise et moi sommes les parents d'Élizabeth et de Marie, deux jeunes professionnelles accomplies dont nous sommes tellement fiers. Elles sont la plus grande réalisation de notre vie. Elles me trouvent parfois vieux jeu lorsque je les astreins à

écouter ma musique des Seventies on Seven sur Sirius-XM lors de nos nombreux voyages dans le Maine.

- Alors, pour faire changement, Marie nous propose une de ses listes de lecture sur laquelle se trouve invariablement notre chanson préférée, « American Pie », que nous entonnons tous en chœur dans la voiture. Cette chanson, je tiens à le préciser, a été écrite dans les années '70.
- Ces voyages dans le Maine qui nous font traverser les magnifiques villes que sont Jackman, Solon, The Forks et Skowhegan sont toujours l'occasion de nous redire que nous sommes bien ensemble. Pour les trois amours de ma vie, comme l'écrivait Tom Waits : « I would give all my tomorrows ».

### **La conclusion**

- En terminant, sachez que vous avez devant vous un homme extrêmement choyé de faire partie de cette honorable Cour.
- Madame la Juge en chef du Québec, mesdames et messieurs les juges, Madame la Ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, distingués invités et amis, je vous remercie de votre attention.